



COMPETITION 2

SAISON 2017 - 2018

ENCADREMENT : Xavier JOURDAIN

NOMBRE SEANCES HEBDOMADAIRES "PROPOSEES" et "OBLIGATOIRES" : 5

HORAIRES DES SEANCES:

Lundi Mardi Jeudi Vendredi de 17h30 à 19h00

Mercredi de 15h30 à 17h00

AGES CONCERNES : Filles nées 2007 - 2006 - 2005 Garçons nés en 2006 - 2005 - 2004

TEST D'ENTRÉE DANS LE GROUPE : sur décision de la commission sportive. Le maintien dans ce groupe sera remis en cause à chaque vacance scolaire. Si non respect des présences, de la participation aux compétitions, de l'investissement à l'entraînement, l'enfant pourra être dirigé dans un groupe loisir.

OBJECTIFS : continuer la formation des benjamins avec une finalité d'intégration de la section sportive pour les nageurs désirant s'en donner les moyens

COMPETITIONS: "OBLIGATOIRES" sur décision de l'entraîneur. Les compétitions départementales et régionales sont à la charge des parents. Pour toutes compétitions hors région, une participation aux frais d'hébergement à hauteur de 20 euros par jour vous sera demandée.

VACANCES SCOLAIRE : "OBLIGATOIRES" sur décision de l'entraîneur

MATERIEL OBLIGATOIRE : (en vente à la boutique du club)

1 bonnet du club - 1 planche - 1 pull-boy - 1 paire de palmes courtes - 1 tuba frontal - 1 paire de plaquettes - chaussure de sport, short et tee shirt

POUR TOUTES ABSENCES : xavierjourdain@cnantibes.com

Reconnais avoir pris connaissance du règlement de cette fiche de groupe :

A Antibes le :

Signature (père, mère, tuteur légal)